

Image not found or type unknown



## Association culturelle, expositions et ventes d'oeuvres

Par **Marinemd14**, le **03/01/2017** à **18:07**

Bonjour,rnrnJe viens de monter une association culturelle ayant pour but d'organiser des expositions d'art contemporain le temps de week-end.rnrnDurant ces week-end les artistes souhaitent mettre en vente leurs oeuvres. L'association a t-elle le droit de toucher un pourcentage (20%) pour son fonctionnement ? rnrnMerci d'avance de votre aide !